

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1	Intitulé du module	Processus de formation	2018-2019
	<b>Code</b> T.TS.SO359.A1.F.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 5 crédits ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
	Volées : PT2018 + EE2018 + TP2018		
	Semaines 38 à 3 Lundi et/ou mardi		
3	<b>Prérequis</b>		
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
	<b>Compétence principale :</b> 1. Orienter sa propre formation initiale et continue.		
	<b>Compétences effectives :</b> 1.1 Conceptualiser toute expérience pratique en faisant appel aux différents apports théoriques de la formation (apprentissage en alternance). 1.2 Evaluer ses propres compétences et déterminer ses besoins en termes de formation. 1.3 S'organiser, planifier, déterminer ses priorités. 1.4 Développer les capacités d'expression écrite et orale nécessaires à la formation et à l'exercice de la profession. 1.5 Mettre en oeuvre les méthodes de travail intellectuel adéquates et les instruments de gestion qui leur sont liés (prise de notes, travail de texte, recherche documentaire, production de documents, construction de documents...).		
	<b>Objectifs :</b> Etre capable de produire un récit oral et écrit d'expériences professionnelles. Etre capable d'identifier ses compétences et de nommer son projet de formation, son rapport au savoir et ses modalités d'apprentissage. Connaître les principales sources documentaires pour la formation en travail social. Etre capable de réaliser une recherche documentaire en respectant les normes en la matière (citations, bibliographie, etc.). Etre capable de formuler et de défendre un point de vue tant par oral que par écrit.		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	<b>Contenu :</b> Le module "Processus de formation" débute dès l'entrée en formation HES. L'étudiant.e aura l'opportunité de se familiariser avec des notions telles que "alternance", "expérience", "compétence". Elles lui permettront d'analyser ses expériences antérieures et d'esquisser son "projet de formation" qu'il ou elle développera tout au long de son parcours. Pour ce faire, au cours de ce 1er semestre d'études, deux séminaires complémentaires sont dispensés :		
	Le séminaire A "Socialisation de l'expérience" donne l'occasion à chaque étudiant.e de produire un récit d'expérience et de rédiger un bilan initial de compétences. Le séminaire B "Préparation de dossiers" favorise l'acquisition d'outils et de méthodes permettant à chaque étudiant.e d'apprendre à s'organiser dans ses études, de réaliser des recherches documentaires et d'élaborer des dossiers en respectant les normes de référencement bibliographique.		
	<b>Formes d'enseignement :</b> Cours ex cathédra. Séminaires. Ateliers en bibliothèque.		

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

1. Evaluation formative des travaux réalisés dans le cadre du module.
2. Evaluation sommative en 2 parties :
  - travail écrit individuel dans le cadre du séminaire "Préparation de dossiers": à remettre **au plus tard le lundi 14 janvier 2019 (semaine 3)**.
  - travail écrit individuel dans le cadre du séminaire "Socialisation de l'expérience": à remettre **au plus tard le lundi 4 février 2019 (semaine 6)**.

Pré-requis :

- présentation orale;
- présentation écrite;
- travaux préparation de dossier
- engagement charte plagiat par la signature et la remise du formulaire relatif à la charte de déontologie en matière d'emprunts de citations et d'exploitation de sources diverses

**Modalités de répétition:**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**
  - Travail écrit individuel à remettre pour le **lundi 29 avril 2019 (semaine 18)**
  - Examen oral le **mercredi 8 mai 2019 (semaine 19)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Bourgeois, E., & Nizet, J. (2015). *Apprentissage et formation des adultes*. Paris : Presses universitaires de France.

Deladrière, J.-L., Le Bihan, F., Mongin, P. & Rebaud, D. (2014). *Organisez vos idées avec le Mind Mapping* (3e éd.). Paris : Dunod.

Foudriat, M. (1998). Trajectoire socio-professionnelle, projet de formation et rapport à la formation. In C. Humbert (Dir.), *Projet en action sociale. Entre contraintes et créativité* (pp. 221-242). Paris : L'Harmattan.

Giordan, A. (2016). *Apprendre !* Paris : Belin.

Le Boterf, G. (2002). De quel concept de compétence avons-nous besoin ? *Soins cadres*, 41, 1-3.

Mayen, P. (2012). Questions d'apprentissage dans les formations par alternance. *Éducation permanente*, 193, 53-62.

Organisation nationale des formations au travail social (Ed.). (1997). *L'alternance comme système partenarial de formation : situation et propositions pour la formation des travailleurs sociaux*. Paris : ONFTS.

Trémintin J. (2007). La force des représentations dans le champ du travail social. *Lien Social*, 824. Récupéré de <https://www.lien-social.com/La-force-des-representations-dans-le-champ-du-travail-social>

Zeitler A., & Barbier, J.-M. (2012). La notion d'expérience, entre langage savant et langage ordinaire. *Recherche et formation*, 79, 107-118.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignants**

Berger Jean-Claude  
 Caduff Stéphane  
 Carrarini Giovanna  
 Csikos Levente  
 de Meyer Patricia  
 Divoux Anne-Laure  
 Durand Isabelle  
 Fersini Flavio Domenico  
 Gaberel Pascal Eric  
 Golay Dominique  
 Guignard Michèle Laure  
 Jaccard Thierry Stéphane  
 Jay Etienne  
 Jeanrenaud Charlotte  
 Krafft Matthieu  
 Kuehni Morgane  
 Kuhni Karina  
 Longchamp Reuge Joëlle  
 Martin Murielle  
 Masciulli Aurélie  
 Mayor Stéphane  
 Mc Cormick Marie  
 Meuwly-Bonte Myriam  
 Pernet Nicolas  
 Ros Jenny  
 Russi Umberto  
 Stofer Suzanne  
 Tessari Veyre Aline  
 Trebert Dominique

**Nom du responsable de module \***

TREBERT Dominique

**Descriptif validé le \***

Mardi 3 juillet 2018

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2018-2019

**Travail social et action professionnelle**

<b>Code</b> T.TS.SO359.A2.F.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
**10 crédits ECTS**

**Langue(s)**  
 français

Volées : PT2018 + EE2018 + TP2018

Semaines 39 à 51  
Lundi et mardi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétence principale :

2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.

Compétences effectives :

2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans leurs différentes dimensions (personnelles, légales, culturelles, politiques...).

2.4 Etayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.

Objectifs :

a) Connaître les concepts de base issus des principales sciences sociales et humaines auxquelles se réfère le travail social, notamment sociologie, droit, psychologie.

b) Connaître des outils d'analyse des rapports de pouvoir (classe, genre, culture).

c) Connaître les modèles d'intervention (notamment action collective, systémique, relation d'aide).

d) Etre capable de repérer et de décrire la ou les approches disciplinaires utilisées dans le traitement de situations emblématiques.

e) Etre capable d'élaborer des esquisses de problématiques.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Contenu :

Le travail social se réfère aux théories et concepts ainsi qu'à des modèles de compréhension et d'intervention élaborés par les sciences sociales et humaines.

Dans ce module seront abordées différentes thématiques articulées autour de 3 axes principaux :

1. Les théories explicatives de la construction de l'individu, du groupe et de la société, issues de la sociologie, de la psychologie et du droit.

2. Des modèles de référence significatifs en travail social (systémique, actions collectives et relation d'aide) dans leurs spécificités et leurs complémentarités.

3. Des modèles de compréhension des rapports entre professionnel-le-s du travail social et usagers-usagères.

Formes d'enseignement :

Cours ex cathedra.

Ateliers

Travail encadré.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Travail collectif écrit à rendre au plus tard le **lundi 14 janvier 2019 (semaine 3)**  
Examen écrit le **lundi 28 janvier 2019 (semaine 5)**.  
Examen oral, pour les étudiant-e-s à plein temps à l'une des dates suivantes : les **mardi 29 janvier 2019, mercredi 30 janvier 2019, jeudi 31 janvier 2019 et vendredi 1er février 2019 (semaine 5)**.  
Examen oral, pour les étudiant-e-s en emploi et à temps partiel : le **mardi 29 janvier 2019 (semaine 5)**.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**
- Travail individuel écrit à rendre au plus tard le **lundi 15 avril 2019 (semaine 16)**
  - Examen écrit, le **lundi 29 avril 2019 (semaine 18)**
  - Examen oral, le **mercredi 1er mai 2019 (semaine 18)**
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) Se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

#### 9 Bibliographie

Voir supports de cours sur moodle.

#### 10 Enseignants

Charvoz Linda  
de Meyer Patricia  
Delay Christophe  
Guerry Sophie  
Konan N'Dri Paul  
Loup Amiguet Isabelle  
Malatesta Dominique  
Martin Hélène  
Medrano Ricci Carlos  
Pitarelli Emilio  
Repond Gloria  
Soguel Isabelle  
Stegmüller Sarah Laura Anne  
Udressy Olivier  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vacataire4  
Vacataire5  
Vacataire6  
Vacataire7  
Vacataire8

#### Nom du responsable de module \*

DELAY Christophe & KONAN N'Dri Paul

#### Descriptif validé le \*

Mardi 3 juillet 2018

#### Descriptif validé par \*

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module		Relation à l'autre, individuelle et collective		2018-2019
<b>Code</b> T.TS.SO359.C4.F.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> <b>10 crédits ECTS</b>	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées : PT2018 + EE2017 + TP2017				
Semaines 38 à 2 Jeudi et vendredi				
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s)				
<input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s)				
<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis				
<input type="checkbox"/> Autres				
<b>Autres prérequis</b>				

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

##### Compétences principales :

4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné.

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

##### Compétences effectives :

4.1 Entrer en relation avec les personnes dans une attitude appropriée, permettant le respect et la confiance.

4.2 Faciliter l'expression de la demande.

4.3 Adopter des attitudes favorisant la dynamique relationnelle et l'autonomie des personnes.

4.4 Réguler la relation en précisant le contexte dans lequel elle s'inscrit, les rôles respectifs, les droits et obligations des partenaires concernés.

4.5 Communiquer en s'accordant aux capacités d'expression et de compréhension du ou des interlocuteur(s).

4.6 Mener un entretien professionnel, le consigner et le transmettre sous une forme éthiquement et techniquement adéquate.

4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt.

6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.

6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.

6.4 Identifier ses ressources et ses limites.

##### Objectifs Communication/entretien :

- Être capable d'analyser les échanges entre des individus et d'identifier les enjeux (informatif, d'influence, identitaire, relationnel) qui existent dans les différentes formes de communication.

- Être capable de décrire les principes de la CNV.

- Être capable d'élaborer des stratégies de communication en faisant appel aux notions abordées dans le module.

- Être capable de décrire la conduite, l'organisation et les enjeux d'un entretien d'aide professionnel.

- Être capable d'appliquer les techniques d'entretien.

##### Objectifs pour Observation :

- Sensibilisation à la démarche d'observation.

- Passer du "simple" regard à une méthodologie d'observation.

- Expérimenter à l'aide de quelques supports didactiques, les différents niveaux d'activité que sont la perception, l'attention et l'observation.

- Être sensibilisé à la place d'observateur ou d'observatrice dans la démarche.

- Être sensibilisé aux différentes formes de restitution d'une observation.

##### Objectifs pour Expression :

- Être capable d'utiliser divers outils de médiation (la danse, le théâtre, le dessin, la peinture, le collage) pour favoriser l'expression individuelle et collective.

##### Objectifs pour Action communautaire et travail social :

- Être capable d'analyser l'histoire de l'action communautaire.

- Être capable de commenter les différentes méthodes d'intervention liées à l'action communautaire.

- Être capable d'appréhender la posture professionnelle induite par l'action communautaire.

- Être capable de comprendre la relation public-professionnel dans un contexte d'action communautaire.

- Être capable d'apprécier les enjeux actuels de l'action communautaire.

- Être capable de critiquer le sens de l'action communautaire.

##### Objectifs pour Dynamiques de groupe :

- Connaître les origines des études théoriques et scientifiques des groupes.

- Connaître les différents groupes et ce qui les caractérisent.

- Identifier les rôles dans une équipe.

- Connaître les différents phénomènes de groupe.

##### Objectifs pour Droit :

- Connaître les notions générales de responsabilités civiles et/ou pénales.

- Être capable de développer une posture critique, réflexive face aux situations de responsabilités civiles et/ou pénales liées au travail social.

#### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

##### Contenu :

Ce module traite des principales méthodes et techniques professionnelles du travail social, selon le canevas suivant :

- S'exprimer : sensibilisation aux pratiques des outils d'expression en travail social / connaissance de soi dans la relation professionnelle et de ses représentations et effets sur la relation avec l'autre.

- Communiquer : les principes généraux de la communication (approche systémique), la communication non violente et la médiation (approche humaniste), le droit de communiquer.

- Intervenir sur le terrain : la responsabilité juridique du travailleur social, l'observation des situations, la pratique de l'entretien d'aide.

##### Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes).

L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence obligatoire et une participation active aux mises en situation et exercices pratiques, par des lectures (textes de référence) et par des travaux personnels.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation du module **Relation à l'autre, individuelle et collective** sera réalisée sur **trois axes**, le premier constituant un prérequis aux deux autres :

**Premier axe** : Participation aux cours et réalisation de travaux encadrés dans le courant du semestre.

**Deuxième axe** : *Thématique Action communautaire et travail social*

Participation aux trois jours de cours. Elaboration d'un travail sur une thématique spécifique amenée par les enseignant-e-s. Présentation de ce travail réflexif en plénière. Cette présentation est validée au moyen d'une grille d'évaluation le **jeudi 4, vendredi 5 octobre 2018 (semaine 40)** et le **jeudi 18 octobre 2018 (semaine 42)**.

**Troisième axe** : *Thématique Communication/entretien*

Partie I : Contrôle continu de 5 travaux encadrés, dont 2 évalués de manière sommative.

Partie II : Travail d'analyse d'un entretien à remettre pour le **vendredi 1er février 2019 (semaine 5)**.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter aux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit** :

- Analyse d'un entretien filmé à remettre pour le **mardi 30 avril 2019 (semaine 18)**
- Examens écrits sur table (un concernant la thématique "Communication/entretien" et un concernant la thématique "Action communautaire et travail social") le **mercredi 1er mai 2019 (semaine 18)**

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

#### 9 Bibliographie

Voir supports de cours sur moodle

#### 10 Enseignants

Bertocchi Silvie  
Blaser Danièle  
Burger Heim Martine  
Campana Willy  
Charvoz Linda  
de Meyer Patricia  
Della Croce Claudia  
Droz Marcel  
Emmenegger Véronique  
Fournier Jennifer  
Girardet Khedidja  
Haunreiter Katja  
Jetzer Anne  
Lambelet Daniel  
Loup Amiguet Isabelle  
Magalhaes de Almeida Antonio  
Marsh Paul  
Medrano Ricci Carlos  
Mellina Joël  
Sans enseignant  
Scalambrin Laure  
Tironi Yuri  
Trebert Dominique

#### Nom du responsable de module \*

GIRARDET Khedidja & LAMBELET Daniel

#### Descriptif validé le \*

Mardi 3 juillet 2018

#### Descriptif validé par \*

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module **Collaboration et communication entre professionnel-le-s** 2018-2019

<b>Code</b> T.TS.SO359.C5.F.18	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
**5 crédits ECTS**

**Langue(s)**  
 français

Volées : PT2018 + EE2017 + TP2017

Semaines 41 à 50  
Vendredi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétence principale :**  
5. Collaborer entre professionnel-le-s et institutions.

- Compétences effectives :**
- 5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.
  - 5.2 Respecter les cadres d'intervention des partenaires.
  - 5.3 Déléguer les actions pouvant être menées de manière plus pertinente par des partenaires du réseau.
  - 5.4 Participer activement aux échanges d'informations et à la communication au sein de son institution.
  - 5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.
  - 5.6 Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions.
  - 5.7 Initier et animer un réseau de collaboration.
  - 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

**Compétence secondaire :**  
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné.

**Objectifs :**  
Connaître les principales méthodes, règles et outils de la collaboration entre professionnel-le-s : dynamique d'équipe, communication et information sociale, animation de séance, collaboration interprofessionnelle, travail de réseau.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

## 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

### Contenu :

Ce module traite des principales méthodes, règles et outils de la collaboration entre professionnel-le-s. Il s'organise à partir de trois axes principaux :

1. Les personnes avec qui le ou la professionnel-le collabore :
  - les professionnel-le-s du social (les pairs et les autres professionnel-le-s du social);
  - les professionnel-le-s de la santé;
  - les autres professionnel-le-s.
2. Les formes de collaboration :
  - le travail en équipe;
  - le travail de réseau;
  - la collaboration interprofessionnelle;
  - la communication écrite.
3. Les outils et les techniques :
  - phénomènes de groupe, animation d'équipe et de réseau;
  - gestion des tensions et des conflits en équipe;
  - animation de colloque;
  - communication professionnelle.

Une partie de droit traitera de la confidentialité et l'étudiant-e devra être capable de :

1. Repérer les informations considérées comme données personnelles sensibles :
  - opinions et activités politiques, religieuses et syndicales
  - informations sur la santé et la sphère intime
  - mesure d'aide sociale
  - sanctions et poursuites administratives ou pénales
2. Connaître les notions générales et enjeux en termes de secret de fonction :
  - secret professionnel
  - devoir de discrétion

La première partie du cours portera sur des normes générales de droit pénal, quelques actes de maltraitance, les conditions de la responsabilité pénale ainsi que l'interprétation de quelques infractions pénales. La deuxième partie portera sur des normes générales du droit des personnes, les conditions d'exercice des droits civils, les mesures de protection de l'adulte ainsi que les conditions de leur institution. Ces notions seront travaillées à l'aide de cas pratiques.

### Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), mise en perspective de pratiques collaboratives par des professionnel-le-s du terrain (conférences) et exercices de mise en situation (ateliers organisés en sous-groupes).

Un accent est mis sur la rencontre avec des professionnel-le-s et l'expérimentation de situations collaboratives. La participation à ces séquences de formation est nécessaire en vue de la réalisation du travail d'évaluation. Des lectures seront demandées à l'étudiant-e en dehors des périodes d'enseignement.

Certaines activités d'apprentissage se feront à distance sur la plateforme e-learning moodle. Le moyen de communication pour ce module sera la plateforme moodle.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Présence régulière et participation active aux séquences de formation.

Les différentes modalités d'évaluation du module sont réalisées par groupe de 4. Les groupes seront constitués dans la première partie du module et seront définitifs.

La validation des parties "Collaboration et communication entre professionnel-le-s" et "Droit" sont nécessaires pour obtenir les 5 crédits ECTS. La partie "Droit" est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie "Collaboration et communication entre professionnel-le-s" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "Droit" soit acquise.

Partie "Droit" :

**Examen par groupe** : consiste en une analyse d'une vignette attribuée aléatoirement le **vendredi 23 novembre 2018 (semaine 47)** et qui sera à *restituer, sous format papier, dans le casier du responsable de module, au plus tard le jeudi 20 décembre 2018 à 12h00* (semaine 51).

Les groupes ayant obtenu un Non-acquis dans la partie "Droit" se verront demander un complément à restituer, dans le casier du responsable de module, au plus tard le **jeudi 7 février 2019 (semaine 6)**.

Partie "Collaboration et communication entre professionnel-le-s" :

**Travail écrit de groupe** : travail à remettre, sous format informatique, à l'assistante du module, au plus tard le mercredi 30 janvier 2019 (semaine 5).

**Séance d'évaluation, par groupe de 4 (durée 30 minutes)** : consiste en une "Présentation en public" de l'approfondissement d'un sujet traité dans les enseignements du module, avec support de présentation, bilan écrit, bibliographie et réponses aux questions du jury d'évaluation.

La présentation se déroule :

- pour les PT : le **mardi 5 février 2019** OU le **jeudi 7 février 2019** OU le **vendredi 8 février 2019 (semaine 6)**, selon le planning annoncé en cours de module.
- pour les EE : le **jeudi 7 février 2019** OU le **vendredi 8 février 2019 (semaine 6)**, selon le planning annoncé en cours de module.

Une seule note est attribuée pour l'ensemble des modalités d'évaluation.

Les travaux de validation sont collectifs, mais la note est attribuée de manière individuelle.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique.

• Travail écrit individuel, uniquement sur la partie "Collaboration et communication entre professionnel-le-s", à remettre pour le **vendredi 3 mai 2019 (semaine 18)**.

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter à l'entier des évaluations du module concerné l'année académique suivante.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### 8 Remarques

#### 9 Bibliographie

Voir les supports de cours sur moodle.

#### 10 Enseignants

Bertocchi Silvie  
Bonadei-Spasoski Mirella  
Cerrone Toni  
Csikos Levente  
de Meyer Patricia  
Girardet Khedidja  
Jeanrenaud Charlotte  
Krafft Matthieu  
Lambelet Daniel  
Maury Béatrice  
Ngniheula-Chariatte Céline  
Portillo Magali Susan  
Rollo Fabio  
Sakijha Ghiskan  
Wilhelm Christian

**Nom du responsable de module \***

CSIKOS Levente

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**Descriptif validé le \***

Mardi 3 juillet 2018

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Formation pratique 1 PT 2018-2019

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.FP1PT.F.18</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
**30 crédits ECTS**

- la partie formation "**terrain**" équivaut à **25 crédits ECTS**
- la partie "**intégration**" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **5 crédits ECTS**

Volée PT2018

Semestres 1 à 3

**Sem. 1 : Automne 2018**

**Sem. 2 : Printemps 2019**

**Sem. 3 : Automne 2019**

**Langues(s)**

- français

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

- Trouver une place de formation pratique **dans le délai requis**. Ce délai est annoncé lors de la présentation de la formation pratique 1 (semaine 49) et figure sur le tableau synoptique distribué lors de cette séance.
- Présence à tous les cours de la formation pratique 1 ainsi qu'aux permanences obligatoires.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

##### Compétences :

Ce sont les compétences 1 à 6 qui sont particulièrement travaillées dans la première partie du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
5. Collaborer entre professionnels et institutions.
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

##### Objectifs pour la partie "terrain" :

Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module l'étudiant devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Être capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Être capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Être capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Être capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Être capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Être capable d'évaluer ses propres interventions.
- Être capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

##### Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Être capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Être capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Être capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.
- Être capable d'évaluer son action professionnelle.
- Être capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Être capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Être capable de se positionner dans son processus de formation.
- Être capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

##### Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- La période de FP1 ne pourra se faire dans un lieu avec une population ayant des problématiques identiques (similaires) à celui effectué dans toute expérience préalable;
- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

##### Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

##### Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Elle vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

##### Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Processus en 3 parties :

- Préparation 1
- Préparation 2
- Cours

Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 19 al 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

### **Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :**

1. Au minimum 85 jours effectifs
2. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite** (au plus tard **6 semaines** à partir du 1er jour de formation pratique).
3. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour la créditation du module.
4. Bilan écrit du ou de la PF.
5. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

### **Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :**

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement** selon les consignes données au début des cours de la partie intégration du module.

Si une interruption de la partie terrain intervient après 6 semaines de stage, la note F sera attribuée au module. En cas d'interruption ou d'échec de la partie terrain, la partie intégration ne sera pas validée.

### **Modalités de répétition :**

#### **Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :**

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 3ème semestre.

#### **Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :**

Répétition du module Formation pratique 1 au semestre 5 (selon le Règlement de filière du bachelor of Arts HES-SO en travail social, art. 23 al. 3) y compris la partie "intégration".

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### **Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

### **Modalité A**

- Elle est individuelle et dure 20 heures. Elle s'effectue en deux fois 10 heures avec la/le même superviseur-e en parallèle des deux périodes de formation pratique.

### **Modalité B, conçue en principe en deux parties :**

- 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
- 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

A la fin de votre formation pratique 1, vous devrez fournir l'attestation des 10 heures de supervision, remplie et signée par votre superviseur. Sans cette attestation, votre note de formation pratique 1 ne pourra être attribuée.

## 9 Bibliographie

- Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.  
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.  
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

## 10 Enseignants

### **Nom du responsable de module \***

MERCOLLI Mauro

### **Descriptif validé le \***

Mardi 3 juillet 2018

### **Descriptif validé par \***

Philippe Beuret